

# ENQUÊTE SUR LE DEVENIR DES ÉTUDIANTS DE LICENCE

## Faculté Libre de Droit

Suivi des inscrits en L3 en 2020-2021  
Situation en 2021-2022 (suivi à 12 mois)

### Méthodologie générale

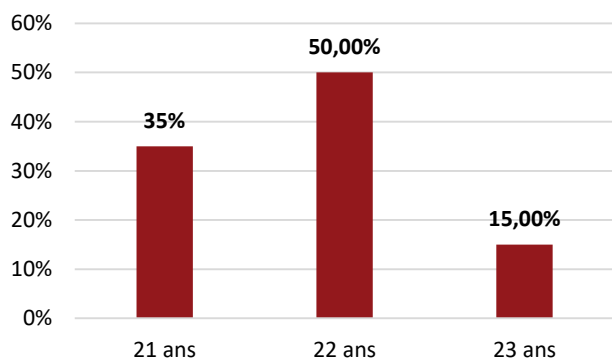
Questionnaire envoyé le 16 mai 2022 et clôturé le 20 juin 2022.

Trois relances : 31/05, 08/06 et 14/06.

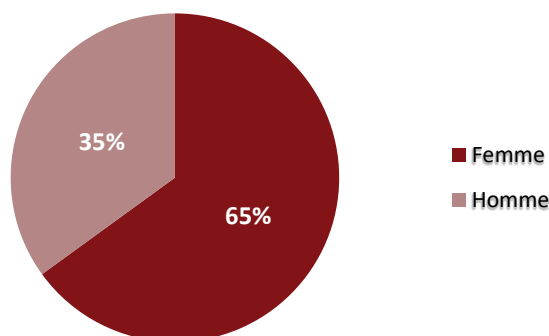
Inscrits en Licence 3	Questionnaires envoyés	Répondants
57	57	20 soit 35,1 %

### Généralités

Âge des répondants



Sexe des répondants



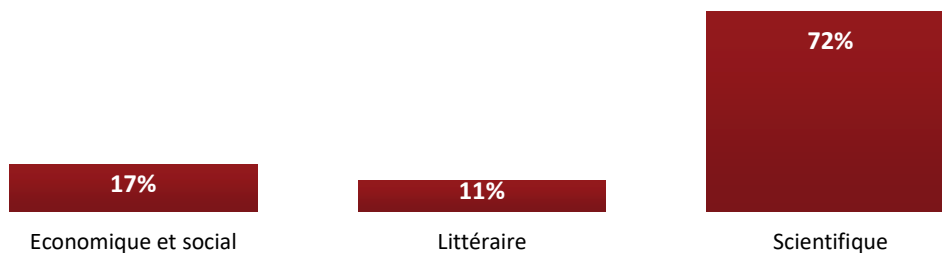
### Diplôme antérieur

90% des répondants ont obtenu un baccalauréat général, et 10% un baccalauréat technologique.

100% des lauréats de baccalauréat technologique ont validé une série « Sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG).

Pour les baccalauréats généraux, la répartition se fait de la sorte :

## Série Baccalauréat général



## Parcours des répondants

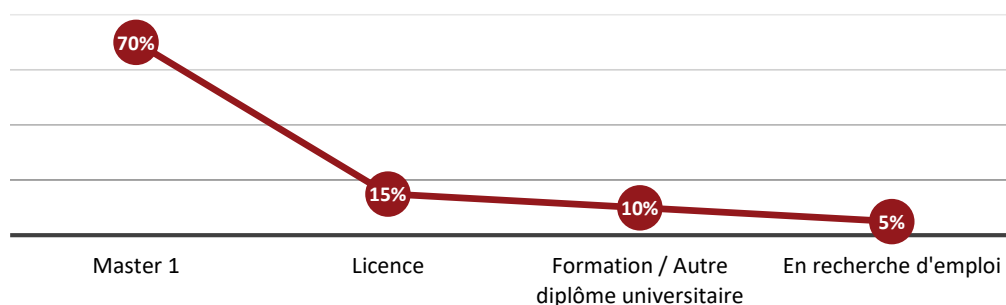
100% des répondants ont validé leur licence. Parmi eux, 15% étaient en droit parcours Science Politique et 85% en parcours Culture Juridique.

**NB :** Pour cette promotion, on ne note pas de différence sensible entre les répondants des deux parcours. Nous les traiterons de manière similaire.

## Situation actuelle

Comme attendu pour les licences en Sciences sociales, c'est la poursuite d'études en Master qui est majoritaire.

### Situation actuelle

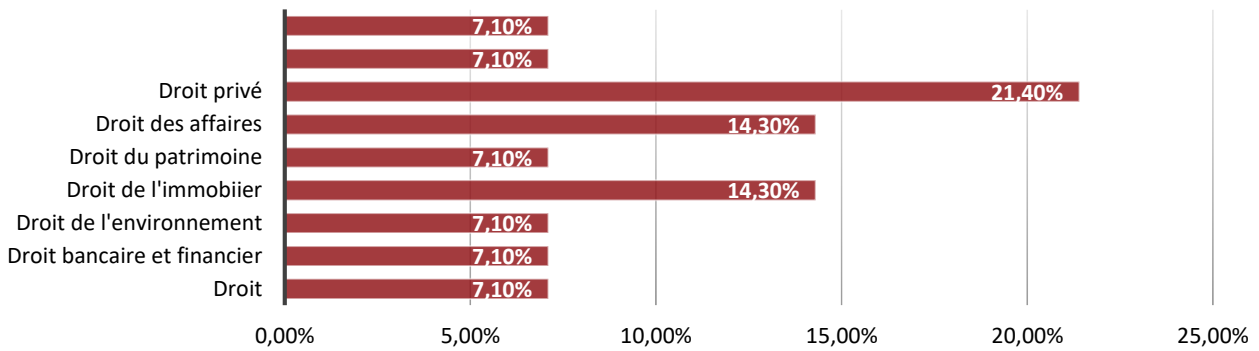


On note que pour 85%, la situation actuelle des répondants est un choix de prédilection (65%) ou un choix parmi les options prioritaires. Seuls 5% d'entre eux subissent un choix par défaut.

## Répartition des mentions

Les répondants restent dans leur domaine d'études : 85,7% en mention droit, 7% en assurances, banques, finances et 7% en management.

### Mention de rattachement



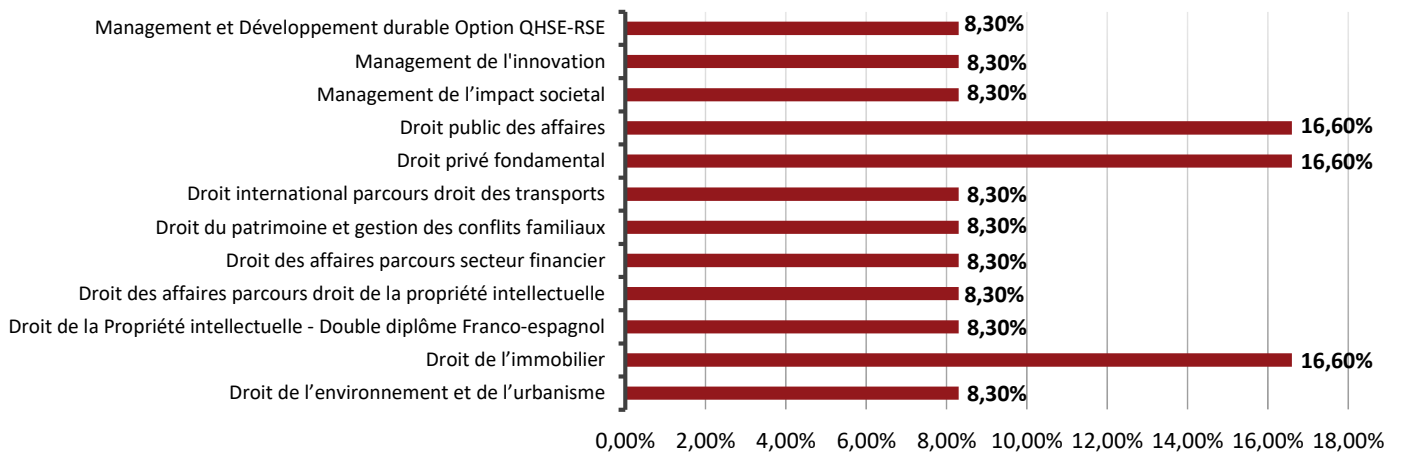
Notons que pour cette promotion, les choix de poursuite d'études sont assez disparates même si le droit des affaires et le droit de l'immobilier sont sur la tendance haute et que le droit privé reste une valeur sûre, aux alentours de 20% des diplômés s'y engagent.

Les répondants qui ne sont pas en Master 1 mais qui ont choisi une autre formation suivent des diplômes universitaires en sciences criminelles et criminalistique et sciences forensiques, en énergies, développement durable et transition écologique ou préparent les concours d'entrée en école de journalisme.

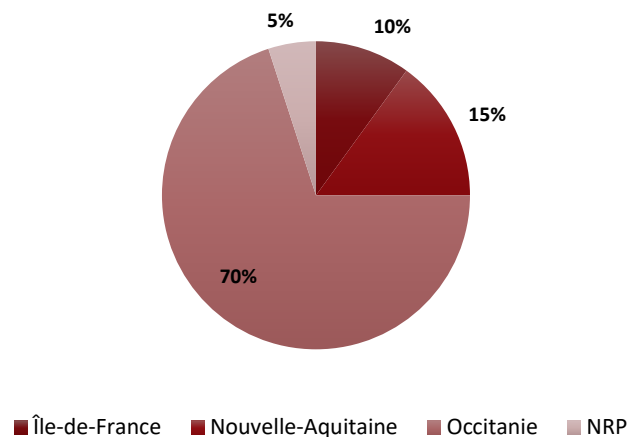
Les étudiants en Licence ont fait le choix de l'Histoire de l'art, sans doute en vue d'un projet de commissaire-priseur.

Les spécialités se répartissent selon une grande diversité de choix :

### Répartition des spécialités



### Situation géographique



Les répondants sont majoritairement restés en Occitanie après leur Licence malgré le taux de sélectivité important qui oblige souvent à la mobilité géographique.

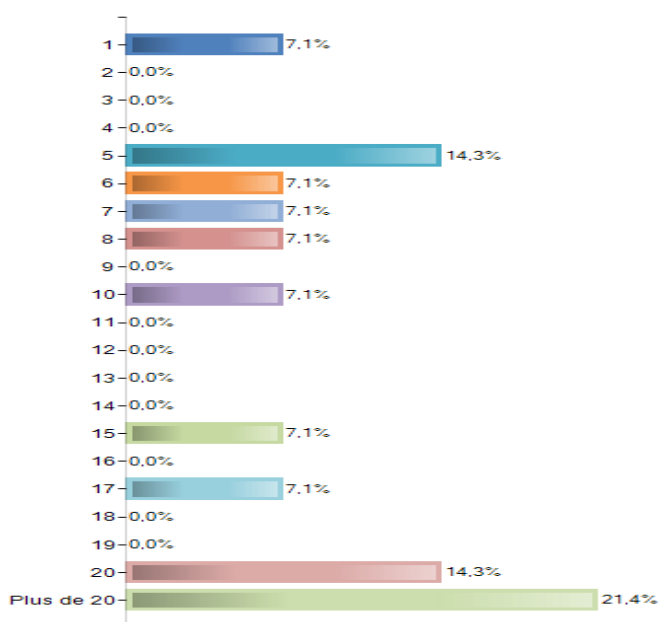
60% d'entre eux poursuivent leurs études en Haute Garonne dont 83,30 % à l'Université Toulouse 1 Capitole.

### Réorientation

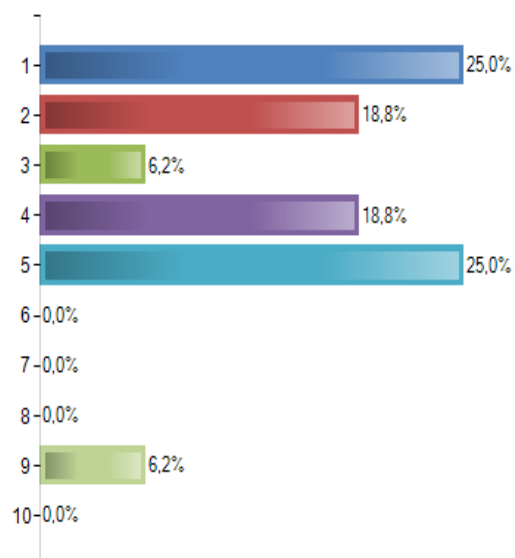
10% des répondants déclarent s'être réorientés au cours de leur cursus. La réorientation est due soit à une évolution du projet professionnel soit à une stratégie car le projet n'était pas possible immédiatement et a imposé un détour. Cela reste tout de même assez rare dans cette promotion.

### L'après-Licence

35,70 % des répondants déclarent avoir candidaté à 20 Masters ou plus par crainte de la concurrence.



Nombre de candidatures déposées



Nombre de réponses positives

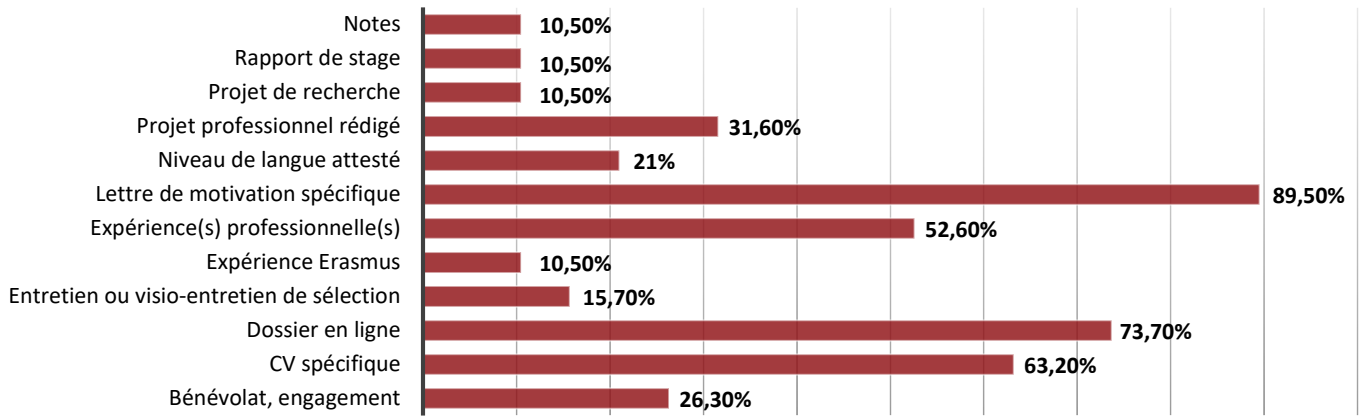
Le taux de réponses positives est encourageant puisque 93,80 % des répondants ont reçu entre 1 et 5 réponses positives à leurs candidatures.

Les sélections en filières sélectives exigent de plus en plus de critères parmi lesquels la lettre de motivation spécifique, le dossier en ligne, le CV spécifique et le projet professionnel rédigé sont prépondérants. **La dimension professionnelle, qu'elle s'exprime par le biais de l'expérience acquise ou de la projection dans la carrière, est un élément nouveau mais signifiant de sélection pour cette promotion.**

Les entretiens qui avaient été plébiscités durant la pandémie sont en diminution de moitié par rapport à l'enquête 2020-2021 (28,50 % sur l'enquête 2021 vs 15,70 % sur l'enquête 2022).

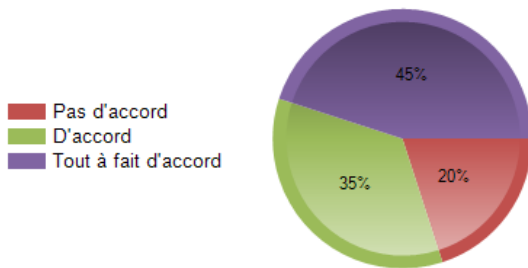
Les dimensions « international » et « recherche » restent marginales dans les attentes des mentions concernées.

## Critères de recrutement



Plusieurs réponses possibles à cette question

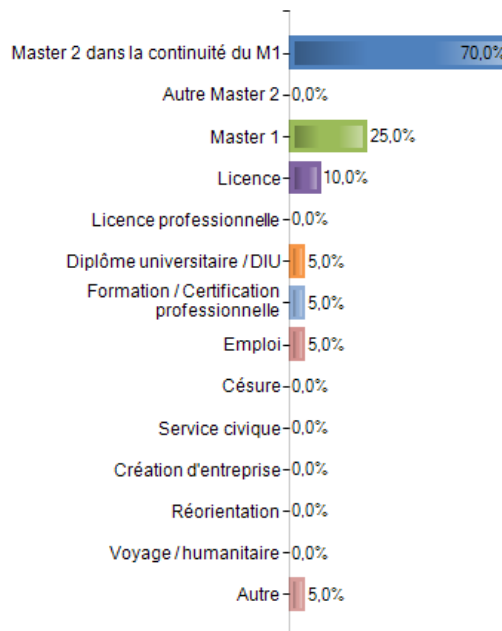
80% des répondants estiment globalement leur situation actuelle en accord avec leurs attentes.



Les principes qui président au choix de la poursuite d'études sont l'adéquation avec le projet professionnel (84,20 %) et le programme de la formation (42,10 %). Les critères et la sévérité de la sélection ne semblent pas être limitatifs dans le choix.

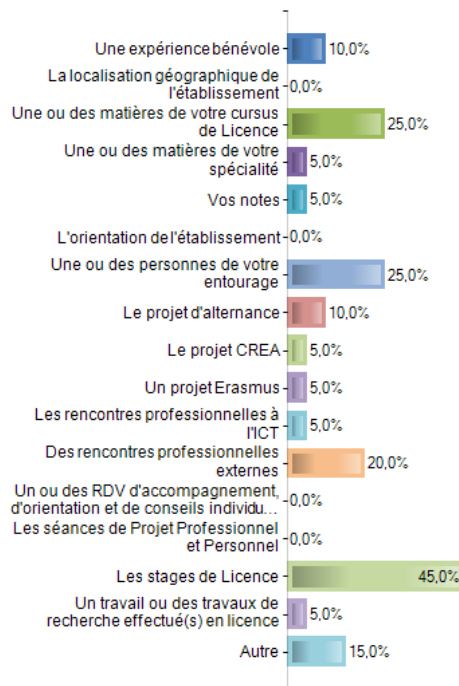
84% des répondants estiment leur poursuite d'études conforme à l'idée qu'ils s'en faisaient.

Pour la rentrée 2022-2023, 70% des répondants continueront leurs études dans le Master 2 correspondant à leur Master 1.



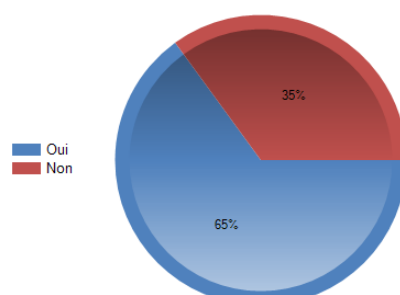
## Le projet professionnel

De manière constante, les stages de Licence occupent une place déterminante dans la définition du projet professionnel. Les matières de Licence, l'avis des proches et les rencontres avec des professionnels jouent également un rôle important dans la construction du projet.

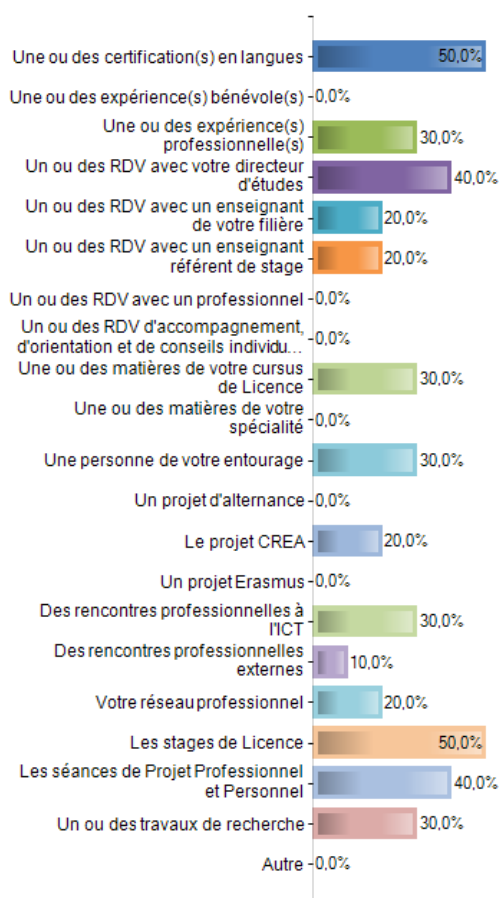


*Plusieurs réponses possibles à cette question*

Les répondants estiment avoir été préparés à leur projet professionnel dans le cadre de leur Licence à hauteur de 65% (contre 87,50 % en 2021-2022).

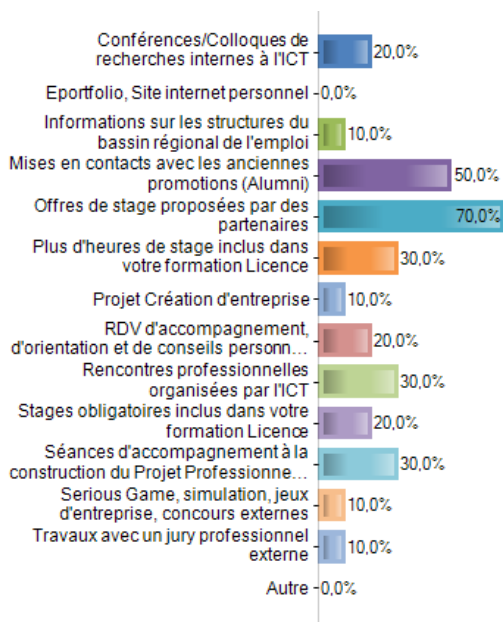


Parmi eux, 86% se disent satisfaits de cette préparation notamment grâce au suivi des enseignants. Pour autant, 50% des répondants déclarent avoir été accompagnés dans leurs candidatures et valorisent les stages, les séances de PPP et la certification en langue comme dispositifs particulièrement aidants. La satisfaction est grande quant à cet accompagnement (60%).



Parmi les axes d'amélioration possible, les répondants auraient souhaité une offre de stage plus institutionnelle avec des partenariats explicites, mais aussi des liens avec les anciens étudiants de la faculté (*alumni*). **Ces deux éléments sont des constantes depuis 2021-2022.**

30% pensent que la professionnalisation de la Licence peut être approfondie par l'augmentation du volume horaire de stages obligatoires, le développement des séances de PPP et des rencontres avec des professionnels au sein de l'ICT. Cette demande est en inflation par rapport aux attentes 2021-2022. **(Volume des stages de 6,70 % à 30% ; le PPP de 0% à 30% et les rencontres de 13,30 % à 30%).**



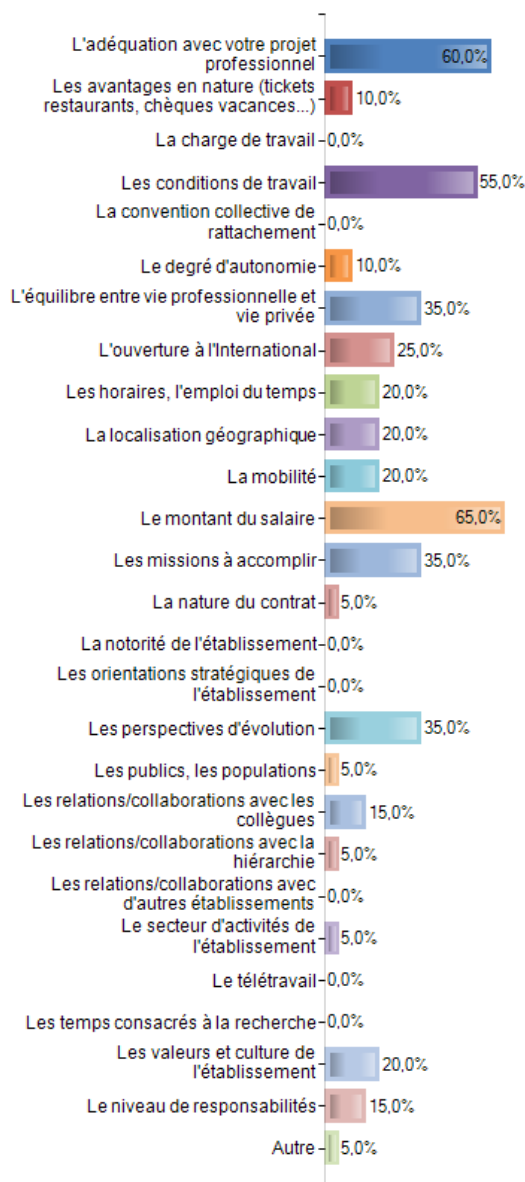
D'aucun déplore le fait que la poursuite d'études ne soit pas plus accompagnée et de manière plus systématique et institutionnelle reposant, selon eux, sur le bon vouloir de certains enseignants ou membres de l'équipe pédagogique et sur le volontariat des étudiants.

## L'emploi

Aucun répondant inscrit en 2020-2021 ne se déclare en emploi à 12 mois après la fin de sa Licence.

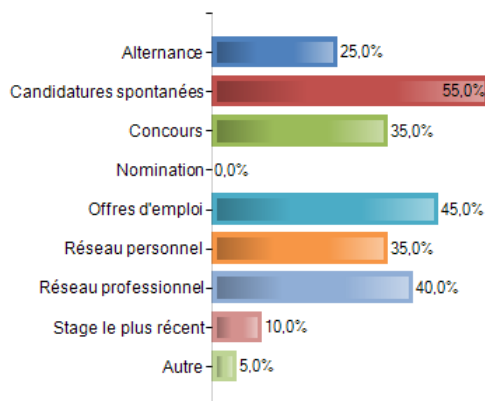
Un seul répondant est actuellement en Service civique, dans le milieu associatif, dans une structure comptant de 50 à 249 membres et agissant dans le domaine de l'enseignement.

Pour autant, le choix d'emploi des répondants est déterminé par des critères fédérateurs, comme le montant du salaire (**dont l'importance aux yeux des répondants passe de 45,80 % en 2021 à 65% aujourd'hui, passant ainsi en critère prioritaire**), l'adéquation avec le projet professionnel et les conditions de travail qui rassemble l'adhésion des répondants (passant de 41,70 % en 2021 à 55% en 2022).



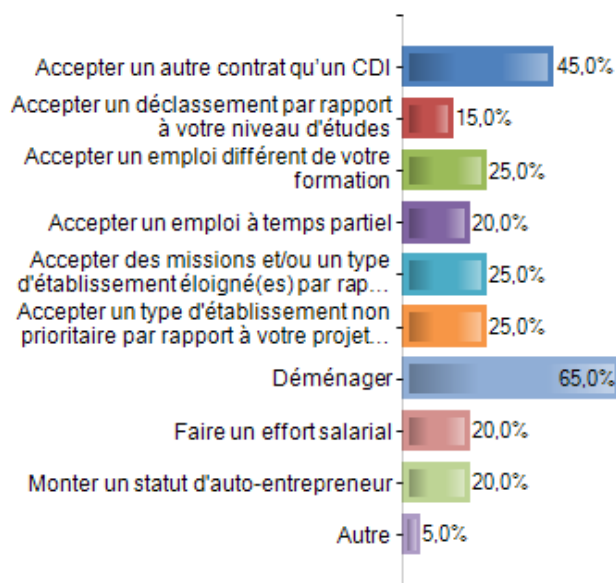
Pour accéder à l'emploi, les répondants misent principalement, sur les candidatures spontanées, les offres d'emploi disponibles et le réseau professionnel (**en 2021, seuls 16,70 % des répondants considéraient le réseau comme un moyen d'employabilité contre 40% en 2022**). **L'alternance, que la promotion précédente n'envisageait pas du tout (0%) arrive aujourd'hui en bonne position puisque 25% des répondants considèrent ce dispositif comme favorisant l'embauche.**



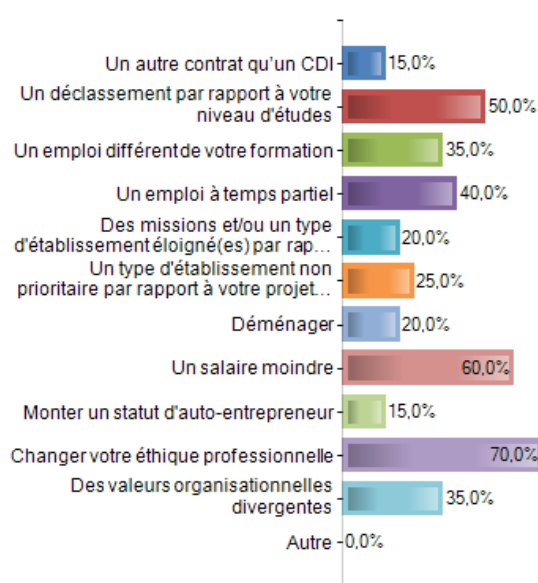


Plusieurs réponses possibles à cette question

Si les répondants sont disposés à faire des concessions pour obtenir un emploi, tous les leviers ne sont pas acceptables pour eux :



Efforts consentis



Efforts non consentis

De manière constante, le déménagement est l'effort le plus acceptable pour 65% des répondants, suivi par le renoncement au CDI. Ce qui apparaît comme non négociable reste la conformité à son éthique professionnelle (**70% en 2022 vs 45,80% en 2021**) qui montre l'importance du sens et de la déontologie en augmentation forte. La question du salaire gagne là aussi en importance **car 25% des répondants 2021 ne consentaient pas à rogner sur leur salaire quand c'est 60% qui refusent cette possibilité en 2022.**

La concurrence sur le marché du travail reste la crainte numéro 1 pour les répondants quant à leur employabilité prochaine.

40% des répondants ont une plutôt bonne opinion de leur Licence même si les avis semblent plus mitigés qu'en 2021. Ceci s'explique notamment par le fait que les répondants étaient en Licence au moment du confinement ce qui n'a pas facilité les échanges et la pédagogie.